Les Gurles

Soumis par Administrator
28-12-2010
Dernière mise à jour : 28-12-2010

Dans la commune de Sâles, au dessus du village de Maules, se trouve le site marécageux des Gurles.

Les habitants y ont exploité la tourbe pendant de nombreuses années, depuis le deuxième guerre mondiale jusqu’en 1978.

Ce terrain de 66 poses fût alors repris par l’armée comme cible de tir pour l’aviation.

Suite à l’initiative Rothenthurm, acceptée par le peuple en 1987, le site des Gurles est inscrit dans les inventaires fédéraux des hauts-marais, des bas-marais et fait dès lors partie du patrimoine national.Le site occupe un large col en forme de plateau entre des collines arrondies et boisées taillées dans la molasse subalpine. Deux noyaux marécageux parallèles, dont le plus grand comporte des étangs, confèrent au paysage une allure nordique.Le site est extrêmement riche en biotopes humides. De belles tourbières embellissent le paysage et abritent des espèces typiques et menacées telles que la spheigne ou la rossolis à feuilles rondes, fameuse plante carnivore. Les forêts de bouleaux et de pins à crochet qui y prospèrent sont d’une grande beauté. La diversité du milieu permet à de nombreuses espèces animales (reptiles, amphibiens, oiseaux, gibier) d’y vivre ou d’y trouver refuge.

Suite à l'exploitation de la tourbe, le marais a été passablement asséché. Par conséquent, sans intervention humaine, les surfaces de marais s'embuissonnent petit à petit. Dès lors, des interventions régulières sont nécessaires afin d'éloigner la végétation ligneuse et permettre à la flore typique des marais de prospérer. D'importants travaux de régénération ont eu lieu ces dernières années dans le site marécageux des Gurles. Les barrages qui ont été construits le long des canaux principaux permettent de retenir l'eau à l'intérieur des biotopes et faciliter ainsi la régénération naturelle des surfaces de marais. Les mesures d'entretien et de régénération du site marécageux des Gurles sont coordonnées par la Commission de gestion des Marais de Sâles, dont la commune fait partie, qui veille à préserver les intérêts de protection du site.

Le Bureau de la protection de la nature soutient concrètement l’éducation à l’environnement en mettant la cabane des Gurles, ancienne cabane militaire entièrement rénovée, à disposition des écoles du canton de Fribourg pour des activités didactiques de découverte des milieux humides.

Venez découvrir ce magnifique coin de nature, classé également site Emeraude par le WWF, avec curiosité et respect.